

EN QUELQUES MOTS

L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat d'Indre-et-Loire (ALEC37), association à but non lucratif, a été créée en 2009.

LES ACTIONS

Le programme d'actions de l'ALEC 37 est structuré autour des 4 axes suivants :

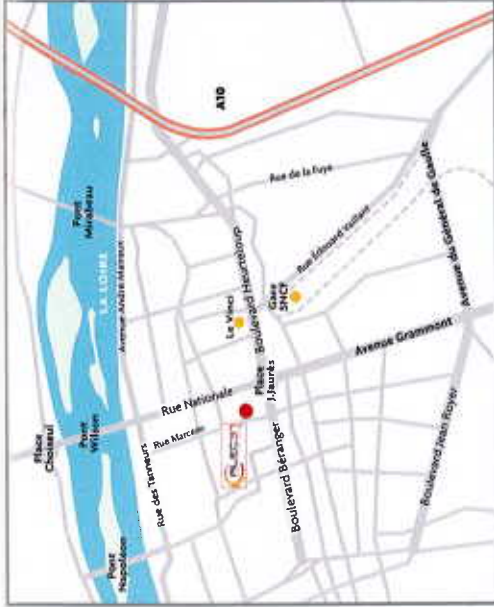
- Conseil et sensibilisation du grand public autour de l'énergie (Espace Info Énergie)
- Accompagnement des collectivités locales dans leur politique de maîtrise de l'énergie
- Promotion des énergies renouvelables
- Lutte contre la précarité énergétique

L'ALEC 37 assure par ailleurs une veille technique et réglementaire. Elle constitue un centre de ressources et de formation. Elle diffuse de l'information consacrée aux matériaux d'isolation, à la régulation des systèmes de chauffage, aux aides financières, ...

L'ALEC 37 met à disposition ses ouvrages, expositions et petits matériels de mesure.

LES MEMBRES FONDATEURS

- Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME)
- Région Centre - Val de Loire
- Syndicat Intercommunal d'Énergie d'Indre-et-Loire
- Conseil Départemental d'Indre-et-Loire
- Tours Métropole Val de Loire



Agence Locale de l'Énergie et du Climat d'Indre-et-Loire Espace Info Énergie

14 rue Etienne Pallu, 37000 TOURS
Tél. 02 47 60 90 70 | contact@alec37.org
www.alec37.org | [f](https://www.facebook.com/ALEC37) ALEC37 | [i](https://www.instagram.com/ALEC37) 37_ALEC

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi et mercredi : 8h45 - 12h30 et 13h30 - 17h30
Mardi et jeudi : 13h30 - 17h30
Vendredi : 8h45 - 12h30 et 13h30 - 16h30

PERMANENCES DE PROXIMITÉ SUR RDV

Chaque 1er mardi du mois à PANZOULT
Chaque 2ème mardi du mois à NAZELLES-NEGRON
Chaque 3ème mardi du mois à CHÂTEAU-LA-VALLIÈRE

Afin de répondre dans les meilleurs conditions à vos questions nous vous recommandons de prendre rendez-vous.



— Votre conseiller-ère

Une mission de service public pour vous aider à maîtriser vos consommations énergétiques



CONSEILS GRATUITS AUX PARTICULIERS

Des spécialistes à vos côtés pour des conseils objectifs et indépendants sur l'énergie.



INFORMATION DU GRAND PUBLIC



LES ACTEURS CONCERNÉS

Les particuliers :
maisons individuelles et copropriétés

LES ACTIONS

- Aide à la compréhension des factures énergétiques
- Priorisation des travaux
- Conseils pour le choix des matériaux et équipements
- Informations sur les aides financières
- Analyse des devis
- Animations pour tous : ateliers éco-gestes, visites, conférences, etc.

Animation du Défi Énergie. Économisez en équipe au quotidien et réduisez vos consommations d'au moins 8% en adoptant les bons éco-gestes.
www.familles-a-energie-positive.fr



LES ATOUTS

- Une mission de service public gratuite, neutre et indépendante
- Une aide concrète aux économies d'énergie
- Un accompagnement vers la rénovation énergétique
- Des moments d'échange et de partage d'expérience
- Une sensibilisation des professionnels locaux



ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS



LES ACTEURS CONCERNÉS

Les collectivités locales :
communes et communautés de communes

LES ACTIONS

- Bilan énergétique initial du patrimoine
- Suivi annuel des actions mises en place et de leurs impacts
- Pré-diagnostic énergétique de bâtiment
- Accompagnement de projets de construction et rénovation
- Informations sur les aides financières
- Veille technique / sensibilisation



LES ATOUTS

- Une mission de service public neutre et indépendante
- Un dispositif mutualisé de proximité
- Un accompagnement sur le long terme
- Un partage d'expérience avec les autres territoires



LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

PROMOTION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES



LES ACTEURS CONCERNÉS

- Les collectivités locales
- Les établissements sociaux et hospitaliers
- Les bâtiments collectifs privés
- Les exploitations agricoles, entreprises et industriels

LES ACTIONS

- Des réunions d'informations
- Des visites d'installations en fonctionnement
- Des études d'opportunité gratuites
- Un accompagnement pour les dossiers de demandes de subventions et le suivi des projets



LES ATOUTS

- Des ressources renouvelables en bois énergie, géothermie, solaire thermique, solaire photovoltaïque
- Des factures d'énergie allégées
- Une filière bois de proximité
- Des énergies à hautes performances environnementales
- Des emplois locaux et non délocalisables
- Une gestion durable de la forêt et des paysages

LES ACTIONS

- Formation des intervenants sociaux du département
- Diagnostic précarité énergétique